

DÉLIBÉRATION N°DL20250112 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 01 JUILLET 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 20/06/2025 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 32 présents, 7 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANCON ; Mme Aline MOUSERGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 22h42) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h57) ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h05) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à partir de 22h42)

Mme Geneviève MASSACRIER a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD

Mme Michèle FREDIERE a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h57)

Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Michelle DUVERNAY (à compter de 00h05)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ANIMATIONS SPORTIVES MUNICIPALES 6-14 ANS ET ADULTES

M. Daniel FAYOLLE expose ce qui suit :

Dans le cadre de son projet éducatif et de sa politique en faveur du développement du sport pour tous, la Ville de Saint-Chamond met en place des animations sportives à destination de divers publics : enfants, adolescents et adultes, afin de favoriser leur épanouissement personnel et de promouvoir les bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé.

Le mode d'inscription aux animations, les horaires de pratique et les contenus proposés étant différents pour les enfants et les adultes, il est proposé de dissocier les règlements intérieurs pour ces publics.

Au regard notamment des tarifs validés lors du conseil municipal en date du 13 mai 2024, portant le N°«DL20240052- catalogue tarifaire – Complément», il est nécessaire de valider les règlements généraux des animations sportives 6-14 ans et adultes.

Ces règlements, qui abrogent et remplacent le précédent règlement général des animations sportives municipales validé lors du conseil municipal du 23 septembre 2024, ont pour objectifs d'optimiser les organisations, d'améliorer les conditions d'accueil des participants et les démarches d'inscriptions à destination des participants.

Ces règlements seront publiés, affichés dans les équipements sportifs et consultables sur le site Internet de la ville, via le portail familles pour les 6-14 ans, et disponibles à l'accueil de la Direction du Développement Sportif.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** les règlements généraux des animations sportives municipales 6-14 ans et adultes présentés en annexe de cette délibération,
- **d'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ces règlements et tout document s'y rapportant.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 02/07/2025



Envoyé en préfecture le 07/07/2025

Reçu en préfecture le 07/07/2025

Publié le 07/07/2025

webdelib

ID : 042-214202079-20250701-DL20250112-DE

Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne